



Sauvons les CLIS

Dispensé de timbrage BREST CTC

Jusqu'au 17 juin, élus, parents d'élèves et enseignants vont poursuivre leur mobilisation pour empêcher la fermeture de trois CLIS (Classe d'insertion scolaire) dans le Finistère.

Aujourd'hui, celles de l'école Kroas Saliou à Plouzané, de Paul-Langevin à Brest et de Kerjestin à Quimper doivent fermer à la rentrée prochaine.

Cette décision de l'Inspection d'académie est incompréhensible pour les familles et les enseignants.

"Une CLIS a pour mission d'accueillir et d'orienter les enfants en situation de handicap.

Elles comptent douze élèves au maximum. L'objectif est de scolariser tous les élèves en situation de handicap et de

où, sur quatre ans, sont programmées dans le département dix fermetures de ce type de classes, car 120 places seraient vacantes. Un rapide calcul permet de comprendre qu'une froide et stricte logique comptable anime l'ensemble du projet, puisqu'en fermant dix CLIS de douze enfants, nous retrouvons nos 120 places".

C'est oublier que ces classes fonctionnent par spécificité de prise en charge ou classe d'âges. Seuls les parents d'enfants en situation de handicap connaissent le parcours du combattant qui leur est imposé par l'environnement. La fermeture de ces classes correspond à une attaque en règle contre une véritable solution éducative et sociale.

Dès le 27 avril, les sénateurs socialistes du Finistère ont interpellé l'Inspection d'académie. Maryvonne Blondin, François Marc et Jean-Luc Fichet ont notamment rappelé que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, vise à renforcer les actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés. Elle affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile et entend permettre un parcours scolaire continu et adapté aux besoins de l'enfant. Or, si la scolarisation individuelle accompagnée en milieu ordinaire peut correspondre aux besoins de certains enfants, elle ne peut se substituer aux moyens mis en œuvre dans les CLIS.

Le 17 juin, nous saurons si l'Inspection d'académie fait prévaloir une logique comptable ou une logique d'intégration. 🌹



Victimes d'une logique comptable

leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire", explique Jean-Marc Tanguy, conseiller délégué aux personnes en situation de handicap, à Quimper.

En conseil municipal, il a expliqué comment l'inspection tente de justifier ces fermetures : **"Elles s'apparentent à une pure logique comptable dans la mesure**

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 20/05/2010



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

La fin du blairisme ?

Il ne faut pas limiter le résultat des élections législatives anglaises à une victoire des conservateurs. Se réjouir de la nomination de Cameron au 10 Downing Street, comme l'a fait l'UMP, est un peu court.

Certes, après treize ans de pouvoir travailliste, les Tories sont arrivés en tête. Mais ils n'ont pas obtenu la majorité absolue. Le Labour, dont la défaite était pourtant annoncée depuis des mois, n'a pas subi le désastre programmé. De plus, personne ne sait encore quelle politique mènera la coalition au pouvoir car sur bien des points, en particulier l'Europe, Cameron et Clegg ne sont pas sur la même ligne.

Aux travaillistes maintenant de tirer les leçons des treize années passées au pouvoir avec Tony Blair et Gordon Brown. A eux d'analyser lucidement le bilan du "new labour" et de décider s'ils doivent poursuivre dans la voie du blairisme ou non. Leur prochain congrès, déterminant, sera regardé de près par le reste de la gauche européenne.

PS 29

Le dossier de la semaine

Résistance territoriale



La mobilisation se poursuit

Vie de la Fédération

Gouesnou : une section offensive



Les Socialistes s'organisent

Interview

Devoir de mémoire



Avec Annick Le Douget

Résistance territoriale

Dans toutes les régions, les candidats de l'UMP ont fait campagne en soutenant les projets de réformes territoriales du gouvernement, expliquant que les présidents socialistes ne savaient pas gérer leur collectivité, qu'il était temps de mettre fin au mille-feuilles territorial et que la suppression de la taxe professionnelle était un facteur de croissance.



Laurent Fabius

Résultat ? Les Français ont massivement voté pour les listes de gauche. On aurait pu s'attendre, dans ces conditions, à ce que le gouvernement revoie sa copie. Il n'en est rien, au contraire. Car, en réalité, **"l'UMP veut récupérer bureaucratiquement ce qu'elle a perdu démocratiquement"**, résume Martine Aubry.

"Comme pour chaque réforme, le gouvernement a procédé de la même manière. D'abord une commission, puis la culpabilisation des élus qui coûtent trop cher et, enfin, l'asphyxie des collectivités territoriales", rappelle Marylise Lebranchu.

Les mensonges de la droite

Adopté le 4 février, par le Sénat, le projet de loi de réforme des collectivités locales sera débattu à l'Assemblée nationale à partir du 26 mai.

Point par point, les socialistes dénoncent les faux arguments inlassablement répétés par les dirigeants sarkozystes.

Il y a trop d'élus, qui coûtent trop cher ? 70 % des 530 000 sont des conseillers municipaux qui ne perçoivent aucune indemnité.

La réforme engagée par le gouvernement pour la création des conseillers territoriaux ne concerne que 6 000 conseillers généraux et régionaux, soit 2 % des élus locaux, dont le nombre sera ramené à 3 000.

En moyenne, les indemnités de ces élus ne représentent que 0,4 % des

budgets des collectivités, et ce chiffre est stable depuis plusieurs années.

Mais, le mille-feuilles territorial est-il devenu incompréhensible ? Pour ceux qui ne cherchent pas, ou qui ne veulent pas comprendre, sûrement.

Cependant, comme dans la quasi totalité des autres États européens, la France compte trois niveaux de décisions, correspondant aux communes, aux départements et aux régions qui interviennent respectivement dans la gestion locale de la vie quotidienne, dans la mise en place des solidarités et dans l'aménagement du territoire et le développement économique. **"C'est autour de ces trois niveaux que nous voulons construire. C'est très clair et c'est au contraire le projet du gouvernement qui obscurcit tout"**, a souligné Laurent Fabius devant le Conseil national du 27 mars.

La réforme territoriale se fixe, officiellement, pour objectif de réaliser des économies. Mais les chiffres sont cruels pour les partisans de ce projet. L'endettement des collectivités locales ne représente que 6,9 % du PIB, soit près d'un point de moins qu'il y a dix ans.

Cette dette représente un peu plus de 130 milliards d'euros qu'il convient de comparer aux 1 135 milliards d'euros de celle de l'État.

De plus, la masse salariale des collectivités locales exploserait, à entendre les sarkozystes. En réalité, les effectifs n'ont progressé que de 3 %. Mais surtout, dans un récent rapport, l'INSEE a expliqué que **"les deux tiers de cet accroissement sont absorbés par les conseils régionaux et généraux. C'est la conséquence du mouvement d'intégration des personnels titulaires de l'État dans la fonction publique territoriale, prévue par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales"**.

La droite "oublie" de rappeler le lourd passif de l'État. Car, il n'a eu de cesse de transférer des compétences nouvelles



L'État ne paye pas ses dettes



Martine Aubry

sans compenser l'augmentation des charges. La dette accumulée envers les départements pour le RMI-RSA, l'APA et la PCH se montait à 5,3 milliards d'euros en 2008 et à 6,8 milliards d'euros en 2009.

Un non-sens économique

En privant ainsi de ressources les collectivités locales, le gouvernement met en péril la croissance. Car elles représentent 73 % de l'investissement public. La commande publique locale assure chaque année près de 50 % du chiffre d'affaire des travaux publics, alors que l'État n'en représente que 6 %. En terme d'emploi, l'enjeu est énorme puisque 300 000 emplois du BTP dépendent directement ou indirectement du pouvoir d'investissement des collectivités locales.

Plus globalement, les investissements des collectivités génèrent une activité représentant un peu plus de 850 000 emplois. Si elles n'ont plus les moyens d'investir, tout un pan de l'économie est menacé.

A cela il faut ajouter la suppression de la taxe professionnelle. Les entreprises auront 22 milliards d'euros en moins à payer. Pour compenser ce manque à gagner pour les collectivités, l'État a mis en place une nouvelle taxe qui doit rapporter... 10 milliards. Où trouver les 12 milliards qui manquent ?

Plusieurs hypothèses sont envisageables mais, dans tous les cas de figure, la note sera réglée par les ménages.

Le Parti Socialiste poursuit sa campagne d'explication et de mobilisation, en particulier à travers le site www.defendonsnoterrires.fr, pour que la voix des élus locaux soit enfin entendue. Une pétition est en ligne. Elle est déjà signée par Martine Aubry, Laurent Fabius ou Elisabeth Guigou, mais aussi par des artistes et des sportifs, car cette réforme aura aussi des répercussions sur la vie associative. 🌟

Gouesnou : une section offensive

Après la défaite municipale de mars 2008, les sympathisants de gauche de la liste A.G.I.S. (avenir de Gouesnou par l'innovation et la solidarité), regroupant autour des socialistes toutes les sensibilités progressistes, se sont tout de suite remis au travail.

Ils ont développé l'écoute et le dialogue avec les gouesnousiens et notamment les animateurs du tissu social local représentés par une quarantaine d'associations dont les commerçants, les parents d'élèves...

Les thèmes de mobilisation ne manquent pas pour l'opposition municipale qui dénonce régulièrement les carences de l'équipe en place et avance ses



Stéphane Gorin, Rachel Nicolas et Dominique Jaffrédou

propositions dans son journal trimestriel.

"Ce retour dans l'opposition municipale est aussi l'occasion de redynamiser la section du Parti Socialiste qui, en liaison avec les conseillers municipaux

d'opposition, assure l'interface entre les attentes de nos concitoyens et les relais naturels que sont les socialistes de BMO, majoritaires, pour garantir un projet cohérent pour nos huit communes", expliquent le

secrétaire de section Stéphane Gorin, la secrétaire adjointe Rachel Nicolas et le trésorier Dominique Jaffrédou.

La section de Gouesnou s'inscrit également dans la dynamique de travail inter-sections de l'agglomération brestoise, autour des conventions thématiques soumises aux militants en 2010 pour préparer le projet socialiste, et dans les échanges dédiés aux communes d'opposition du pays de Brest, initiés depuis l'an dernier par l'UESR. La dernière rencontre a eu lieu à Gouesnou, le 28 avril.

La section, ouverte aux sympathisants, se tourne résolument vers l'avenir et se met en ordre de marche pour la préparation des cantonales de mars 2011.

Contact :
famillegorin@orange.fr 📧

Interview



Devoir de mémoire

Avec Annick Le Douget

Annick Le Douget, greffier divisionnaire au tribunal de Quimper, auteure de "Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne 1750-1850", préfacé par Kofi Yamgnane, nous rappelle le rôle des ports finistériens dans l'histoire du commerce triangulaire, mais aussi dans le combat pour l'abolition de l'esclavage.

Cap Finistère : Le grand public ignore que les ports de Brest et de Morlaix ont participé à la traite des esclaves.

Annick Le Douget : A l'occasion de l'année de l'abolition de l'esclavage, en 2000, j'ai réalisé une exposition sur ce sujet à partir des archives du Tribunal de Quimper.

C'est effectivement une page méconnue de notre histoire et il est facile de se donner bonne conscience en ne voulant retenir que ce qui se passait à Nantes, Bordeaux ou Lorient.

Certes des villes comme Brest ou Morlaix n'ont pas fondé leur richesse sur ce commerce. Mais les archives montrent qu'au moins dix navires ont quitté la cité du Ponant pour le commerce triangulaire, sans compter ceux

qui n'ont pas déclaré leur véritable destination.

Cap Finistère : C'est sans commune mesure avec les autres ports de l'Atlantique.

Annick Le Douget : Même limité, ce commerce a existé. Les armateurs brestois et morlaisiens étaient inorganisés parce que le Finistère ne se prêtait pas à ce genre de "commerce". Il ne disposait pas d'un arrière-pays assez vaste et, surtout, ses côtes étaient à portée de canons des navires anglais qui croisaient dans les parages.

Cap Finistère : Des Finistériens ont aussi joué un rôle important dans la prise de conscience abolitionniste ?

Annick Le Douget : Oui. On peut d'abord citer Théophile-Marie Laennec, père de l'inventeur du stéthoscope,

procureur de l'amirauté à Quimper. En 1778, il dut enquêter sur le naufrage d'un navire au large de l'île de Sein. A l'intérieur se trouvaient deux bébés africains destinés à être offerts en cadeau à de hauts dignitaires de la Marine. Dans son réquisitoire, il dénonce ces pratiques barbares et annonce que l'humanité réclamera des droits imprescriptibles pour les crimes de l'esclavage.

Au XIX^e siècle, les marins brestois Louis-Édouard Bouët-Willamez et son frère Eugène Auguste Bouët réprimèrent le trafic négrier dans l'Atlantique. En 1845, Eugène Auguste fonde Libreville, au Gabon, où s'installent les esclaves libérés.

Il est important que le 10 mai reste une journée du souvenir et de partage pour comprendre ce qui s'est passé. 📧

Agenda

21 mai

18 h 30 : Convention fédérale au local du PS à Brest.

29 mai

Convention Nationale à Aubervilliers.

4 juin

18 h 30 : Conseil fédéral.

8 juin

Conseil national sur la Rénovation.

27 au 29 août

Université d'été de La Rochelle.
Inscriptions : 02 98 53 20 22.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428
N° 863 - Vendredi 21 Mai 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €
Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

En bref...

Incurie

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur après les élections européennes de 2009, prévoit une augmentation du nombre des eurodéputés. Tous les pays concernés avaient anticipé cette évolution... sauf la France qui a décidé de nommer deux députés nationaux.

Les eurodéputés français ont dénoncé cette "impréparation inexcusable" du gouvernement français.

Journée d'action le 27 mai

Dans un communiqué commun publié le 6 mai, la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les salariés à une journée d'action, le 27 mai, pour l'emploi, les salaires et la retraite.

Les organisations signataires réaffirment que "la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux".

Or, avant même le sommet social, le Premier ministre avait annoncé un gel des dépenses de l'État pour les 3 ans à venir.

"Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs", ont souligné les signataires.

Sport amateur en danger

Annick Le Loch a interpellé le secrétaire d'État chargé des Sports sur les inquiétudes que suscite la réorganisation des services de l'État dans les territoires et plus particulièrement concernant l'avenir des directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS) appelées à disparaître purement et simplement dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Guidé par la seule volonté de réaliser des économies budgétaires, l'État serait en train de remettre en cause un service public de proximité de grande qualité. Les DDJS mettent en œuvre des politiques relatives au sport et à la

jeunesse sur l'ensemble des territoires. Elles soutiennent la concrétisation de bon nombre d'initiatives locales : projets sportifs, périscolaires, actions des centres de loisirs, librairies itinérantes..., participent ainsi à l'éducation populaire, à l'éducation tout au long de la vie et favorisent l'émancipation sociale à travers les activités socioculturelles ou sportives.

Aujourd'hui, les associations locales et les élus craignent que les réformes et les restrictions budgétaires ne nuisent à la pratique et au développement du sport associatif, alors même que les DDJS sont des interlocuteurs incontournables des clubs et comités sportifs et que leur spécialisation garantit l'efficacité du soutien au mouvement sportif local. Les annonces de restructuration, de démantèlement, de suppression de postes, de recentrage..., conduiraient à une véritable destruction du service public de la jeunesse et des sports.

En diluant les missions, en taisant toute référence à l'éducation populaire, en oubliant le chemin de la vie associative, le risque est grand d'annihiler la cohérence d'un ministère "Jeunesse et sports" de plein exercice. Le souhait gouvernemental de favoriser 5 000 sportifs de haut niveau et de développer la culture de l'excellence, au sein de quelques campus régionaux épars, ne saurait se concrétiser au détriment du soutien nécessaire aux 15 millions de licenciés sportifs.

Les socialistes contre l'homophobie

Les socialistes se sont associés aux nombreuses mobilisations qui ont eu lieu le 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie et pour la promotion des droits des personnes LGBT. Cette journée de mobilisation fut l'occasion de réaffirmer l'engagement du PS pour l'égalité et contre toutes les discriminations, à l'heure où, comme en témoigne le récent rapport de SOS Homophobie, les agressions homophobes physiques et morales redoublent d'intensité, en particulier dans le milieu scolaire.

La France, malgré quelques avancées, a pris du retard dans sa législation. Plusieurs pays européens ont ouvert le

mariage aux couples homosexuels et introduit des dispositifs drastiques de lutte contre les discriminations pour orientation sexuelle ou identité de genre. Plus d'une dizaine de propositions de lois ont été déposées ces dernières années par les parlementaires socialistes afin de promouvoir les droits des personnes LGBT, mais la droite les a toujours rejetées. L'UMP et le gouvernement doivent faire face à leurs ambiguïtés et s'expliquer de cet immobilisme.

"C'est en affirmant résolument l'égalité de tous devant les lois et en garantissant les mêmes droits à tous les citoyens, que l'on pourra faire reculer les discriminations et les violences subies par les personnes LGBT", a rappelé Najat Vallaud-Belkacem, secrétaire national aux questions de société.

Annonces légales & judiciaires

MELTEX

Société par Actions Simplifiées
au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone de Kéringant
29130 MELLAC
479 653 933 RCS QUIMPER

Par décisions unanimes en date du 24 mars 2010, les Associés ont nommé Philippe LAVALARD, demeurant à PÉRONNE (80200) 89, avenue de la République en qualité de Président en remplacement de Jean-Pierre ALLÉARD, démissionnaire, et ce, à compter du 31 mars 2010.

Pour avis, Le Président.

 FIDAL

Société d'avocats
TOURS (37) 130, rue du Rempart

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 50 ans, d'une Société Civile sans statut légal particulier immatriculée au RCS de QUIMPER, dénommée SCI MONTESQUIEU, au capital de 1 000 euros, ayant pour objet :

- la propriété, la construction, l'administration et l'exploitation de tous immeubles,
- la prise de participation dans toutes opérations immobilières.

Son siège est à LA FORÊT FOUESNANT (29) 19, route du Cranic, et son gérant est Monsieur Claude BODIER demeurant à LA FORÊT FOUESNANT (29) 19, route du Cranic.

Le Gérant.